

Année universitaire 2024 – 2025

Descriptif de la formation

Le Master « Patrimoine et musées » est constituée de deux parcours « Muséographie » et « Médiations Culturelles & Numérique ». L'enseignement s'organise selon une progression et une spécialisation sur quatre semestres. Plusieurs cours sont proposés en tronc commun – par ex. droit du patrimoine, organisation de la culture et des musées, langues et outils numériques –, tandis que d'autres sont spécifiques à l'un ou l'autre parcours. Pour exemple, le diplôme ouvre aux étudiants des débouchés vers les métiers liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine. Le parcours Muséographie conduit à des métiers en lien avec les collections comme responsable de collection, chargé de récolement ou de chantier des collections, régisseur de collection. Le parcours Médiations culturelles & Numérique vise plus particulièrement les fonctions notamment, de responsable des relations avec le public, chargé du pôle médiation, responsable de la communication culturelle, responsable des actions culturelles, chargé d'événements et de gestion de projets culturels, chargé de la valorisation et des politiques culturelles.

Le parcours « Médiations culturelles & Numérique » est ouvert aux étudiants munis d'une licence d'histoire de l'art, d'histoire, ou d'archéologie avec mention ; il exige une formation initiale en licence de grande qualité, voire une double licence ; une certaine expérience dans les domaines de la valorisation culturelle, de la médiation, de la communication culturelle et patrimoniale est souhaitée. Ce parcours propose notamment d'analyser et d'élaborer l'articulation entre les institutions patrimoniales, culturelles, leurs missions, leurs enjeux, et les actions de valorisation des patrimoines et des institutions culturelles, les dispositifs sociotechniques de médiation, également les développements de stratégies de communication institutionnelles du patrimoine, de la culture (dans toute leur diversité) destinées aux publics (dans toute leur hétérogénéité).

La dimension numérique occupe une place significative dans les enseignements professionnels. La formation prépare à une grande diversité de métiers dans les domaines de la relation aux publics, de la communication de la culture et du patrimoine, de la valorisation des patrimoines, au sein des organismes patrimoniaux et culturels, des collectivités, des institutions publiques, dont les musées, également au sein des structures associatives, des lieux et des institutions du patrimoine du vivant.

Dans le parcours Médiations culturelles & Numérique, la réalisation de projets concrets commandités par des institutions, également des visites de site, compléments indispensables à l'enseignement théorique, sont prévues dans certains TD, afin de permettre la mise en application de méthodologies *in situ*. Certains enseignements, dispensés par des professionnels, se déroulent ainsi dans des musées (par ex. Musée des Beaux-Arts, maLyon, Monastère Royal de Brou), des structures culturelles (Bibliothèque Municipale de Lyon).

Le fil conducteur de plusieurs matières sera notamment la professionnalisation, la compréhension des multiples environnements professionnels, ainsi que les méthodologies de conception, de scénarisation, de développement de projets et la gestion de ces projets, la valorisation patrimoniale. Les étudiants seront ainsi amenés lors de certains TD à répondre à des problématiques confiées par des professionnels et à réaliser des projets pluridisciplinaires, pour exemple, l'élaboration d'expositions « *Little Odysée* » en partenariat avec le maLyon, « Ce qui a été, ce qui reste » à Lyon 3, la conception de parcours urbains en partenariat avec le Musée Gadagne de Lyon, d'espace jeunesse à la BMLyon ou de livret pédagogique en partenariat avec le Monastère Royal de Brou, etc.

Organisation de la formation

Glossaire

☑ : Matières à choix

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

TE : Terminal Écrit

TO : Terminal Oral

EE : Épreuve Écrite

EO : Épreuve Orale

CC : Contrôle Continu

☆ : Indique des modalités de contrôle spécifiques pour les étudiants faisant l'objet d'une dispense d'assiduité.

SEMESTRE 1

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Tronc commun				15
Introduction à la connaissance des patrimoines	12		TE (3h)	3
Droit du patrimoine	24		TE (2h)	4
Organisation de la culture et des musées en France et en Europe	18		DOSSIER	4
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi : - Histoire des musées - Histoire de l'art et de l'architecture (Préhistoire et Antiquité)	20 20		TO	4
UE 2 – Connaissance du milieu professionnel				8
Communication culturelle et médiatisation du patrimoine	24		TE (2h)	4
Patrimoine lyonnais	16	8	TE (2h)	4
UE 3 – Complémentaire				2
Atelier – Outils d'application professionnelle		10	DOSSIER	2
UE 4 – Maîtrise d'une langue étrangère				3
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi : - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien		20	CC DA = EE	3
UE 5 – Professionnalisation				2
Médias sociaux : Outils de communication digitale (Humanités numériques)		12	CC DA = EE	2
Totaux	132	50		30

SEMESTRE 2

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Fondamentaux				7
Muséologie : inventaire, récolement, documentation	22		CC DA = Dossier	4
Création et élaboration de contenus numériques		20	DOSSIER	3
UE 2 – Connaissance du métier				5
Stratégies de communication des institutions patrimoniales		18	DOSSIER	3
Réhabilitation	12		DOSSIER	2
UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère				3
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi : - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien		20	CC DA = EE	3
UE 4 – Stage professionnalisant obligatoire				12
Production d'un mémoire de stage			TE	8
Soutenance du mémoire			TO	4
UE 5 – Professionnalisation				3
Gestion de projet	2	12	DOSSIER	3
Totaux	36	70		30

SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Approfondissement des fondamentaux				12
Finances et ressources des institutions culturelles	12		TE (2h)	2
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Politiques de valorisations culturelles – Mécénat international - Histoire de l'art et de l'architecture (Moyen-Âge et moderne) 	16		DOSSIER TO	4
Propriété intellectuelle	8		DOSSIER	1
Mouvement des œuvres	12		TO	2
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine et aménagement - Histoire de l'art contemporain 	14		TO	3
UE 2 – Connaissance du métier				9
Trajectoires professionnelles, culturelles et métiers de la médiation		22	DOSSIER	3
Dispositifs de médiation et outils de communication	14	14	DOSSIER	3
Formes de médiation et relations avec les publics		20	DOSSIER	3
UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère				3
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien 		20	CC DA = EE	3
UE 4 – Professionnalisation				6
Médias sociaux et outils de communication digitale (création de podcasts)		14	DOSSIER	3
Productions infographiques		14	CC DA=DOSSIER	3
Totaux	76	104		30

SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Professionnalisation				30
Mémoire de stage			EE	10
Soutenance du mémoire			TO	6
Stage obligatoire (4 mois = 600 heures)			EE	14
Totaux				30